



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR – PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) NUMÉRO 2026-048

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire tenue le 4 août 2026, le **projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 2026-048 relatif à l'autorisation d'un établissement éducatif intérieur, à titre d'usage secondaire pour des cours de yoga dans une résidence unifamiliale de type jumelée - Lot 6 710 001 du cadastre du Québec - 176 rue Gilles-Pelletier.**

Ce projet vise à autoriser sous certaines conditions:

- L'autorisation d'un établissement éducatif intérieur, à titre d'usage secondaire pour des cours de yoga dans une résidence unifamiliale de type jumelée – Lot 6 710 001 du cadastre du Québec - 176 rue Gilles-Pelletier.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce projet a été approuvé par la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi le 25 août 2026, date à laquelle il est entré en vigueur et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Cowansville situé au 220, place Municipale, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h 00.

Donné à Cowansville, ce 2 septembre 2026.



La greffière,
Julie Lamarche, OMA